

Conduite en sécurité de palans

FORMACODE : 31729 – 31738

OBJECTIFS

Manipuler un palan mu manuellement ou un palan Electrique sur Poutre ou Potence avec un mouvement de levage unique ou combiné à un mouvement de Direction/Rotation dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes, les charges et le matériel.

Réaliser les opérations de prise de poste et de fin de poste.

Choisir et mettre en œuvre les accessoires d'élingage appropriés à la charge pour lever et déposer des charges.

Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite de l'équipement de travail.

TYPE DU PUBLIC

Utilisateurs de palans.

PREREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

> Méthodes pédagogiques

Apport de connaissances théoriques relatives à la manipulation en toute sécurité et d'exercices pratiques.

> Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

Palan, diverses élingues et charges.

> Moyens humains

Formateur qualifié, professionnel de la manutention et du levage en entreprise.

ÉVALUATION

- > Les évaluations des acquis théoriques et pratiques de la conduite de l'équipement de travail sont réalisées en fin de formation sur la base de QCM et d'exercices en situation de travail.
 - Un avis préparatoire à l'autorisation de conduite visé par l'animateur est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis des stagiaires.
 - Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

THEORIE

- > Statistiques des Accidents du Travail
- > Dispositions réglementaires
- > Les partenaires de la prévention et leur rôle
- > Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
- > Processus menant à l'AT et à la Maladie Professionnelle
- > Les risques et sanctions liés à la prise de substances.
- > Que faire en cas d'accident ?
- > Les droits, obligations et responsabilités
- > Description, équipements et caractéristiques
- > Prise de poste et fin de poste
- > Les règles d'utilisation des palans

- > L'élingage
- > Les vérifications.
- > Les Équipements de Protection Individuelle
- > La signalisation.

PRATIQUE

- > **Chaque stagiaire effectuera des exercices pratiques**

Examen d'adéquation • Contrôle visuel de l'état de l'équipement • Mise en place du balisage • Réalisation de manœuvres de prise et de dépose de charge • Tâches réalisées en fin de poste

Chaque stagiaire doit être pourvu des équipements de protection individuelle ; faute de quoi, il ne pourra ni réaliser les exercices pratiques, ni être évalué.

MODALITÉS

Durée : 0,5 à 1 jour (variable selon les équipements de l'entreprise).

Prix : nous consulter.